

Motion de MM. Pierre-André Torrent et Guy Valance: «Pour une véritable sécurité sur le chemin de Beau-Soleil!»

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 17 juin 1998)

MOTION

Considérant que les réponses du Conseil administratif à la motion N° 261 sont vraiment insuffisantes, pas adaptées à la demande précise des motionnaires, les soussignés invitent formellement le Conseil administratif à:

- reconsidérer les considérants de la M-261;
- donner des réponses adéquates;
- mettre en œuvre un véritable projet d'aménagement en tenant compte des invites de la M-261;
- proposer au plus tôt une étude sérieuse sur les conditions de circulation qui se sont encore détériorées depuis l'implantation de nouveaux immeubles aux environs de la Clinique générale Beaulieu;
- consulter de façon urgente l'OTC pour qu'il étudie la circulation entre l'avenue Louis-Aubert et le chemin de Beau-Soleil.